

Département  
du  
**VAL D'OISE**

**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP**

Du 3 octobre 2023

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

**OBJET**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 octobre à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Versement  
d'une  
subvention et  
revente de  
tableaux dans le  
cadre d'Octobre  
Rose

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS

Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Chantal HUET donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Maryse SERVAIS

Monsieur Mouloud ANIBA donne pouvoir à madame Françoise NORDMANN

Monsieur David POTREL

Secrétaire de séance : Madame SAID Maud- Assistante administrative du C.C.A.S.

Le CCAS et la ville de Beauchamp se sont associés à la campagne Octobre Rose afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche.

Le samedi 14 Octobre, un challenge sportif se déroulera au stade à destination des Beauchampois. Les participants auront la possibilité d'effectuer des parcours selon 3 niveaux de difficulté. Chaque distance parcourue sera convertie en euros.

Les 3 niveaux de parcours sont les suivants :

- Parcours niveau 1, rapporte 3€
- Parcours niveau 2, rapporte 4€
- Parcours niveau 3, rapporte 5€

L'objectif étant de verser une subvention pouvant aller jusqu'à 500€. Cette subvention sera proratisée au nombre de parcours réellement effectués le jour de l'évènement.

Par ailleurs, un partenariat s'est instauré avec le centre de loisirs pour la réalisation d'une vingtaine de tableaux graffiti par les enfants. Ces tableaux seront mis en vente le samedi 14 octobre durant le challenge.

Le prix de vente de chacun des tableaux est proposé au montant de 5 euros.

L'intégralité des recettes collectées sera reversée à la Ligue contre le Cancer.

**Votes pour : 10**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette  
délibération  
mise en ligne sur  
le site de la ville  
le

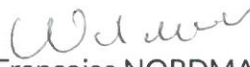
Que la  
convocation du  
Conseil  
d'administration  
du CCAS a été  
faite le  
27 septembre  
2023

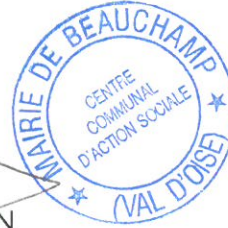
Et que le nombre  
des membres en  
exercice est de :  
**11**

Le Conseil d'administration du CCAS après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le prix unitaire de vente des tableaux de 5€, d'autoriser Madame la Présidente à reverser l'intégralité de la recette de la vente des tableaux à la Ligue contre le Cancer et à reverser une subvention à la Ligue contre le Cancer calculée au prorata du nombre de parcours effectués dans le cadre du challenge sportif, pour un montant maximum de 500€

Pour extrait conforme, Beauchamp le 3 octobre 2023

Le Maire,  
Présidente du CCAS,

  
Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,

Maud SAID

